



Saint-Didier

BULLETIN MUNICIPAL - n°1/2021



DOSSIER

**Nouveau souffle pour le
château de Saint-Didier**
INTERVIEW DE PIERRE-LAURENT DE
BEYTIA ET EMMANUEL RENOUX,
NOUVEAUX PROPRIETAIRES

CHANTIER

Restauration du clocher
UN PATRIMOINE REMARQUABLE

SOMMAIRE



ÉTAT CIVIL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

Mayron DUPARET le 18 septembre 2020
Caralea JAMES le 9 octobre 2020
Arthur MIGNOT le 13 octobre 2020
Victoire BARLETTA le 17 octobre 2020
Allan GARBIN le 18 novembre 2020
Kenzo CEYTE le 18 novembre 2020
Tahia REYMOND 26 novembre 2020
Agathe RIADO le 14 décembre 2020
Flavio MAZALOUBAUD le 23 décembre 2020
Candice DAVE le 25 décembre 2020

MARIAGES

Amandine IMBERT et Gilles SAUVAGEOT
le 19 septembre 2020
Marie-Hélène MORENAS et Thierry MEYNIER
le 31 octobre 2020
Sylvie SUARDI et Didier BILLO
le 21 novembre 2020
Aline ELLIEN et Mario GIMONDO
le 21 novembre 2020
Nicole MOREAU et Bertrand CAHEN
le 19 décembre 2020

DÉCÈS

Lauranza CHARY le 4 mars 2020
Marie REBIÈRES le 17 septembre 2020
André BOUYER le 22 septembre 2020
Claude ZANCHETTI le 23 septembre 2020
France LAUGIER le 1er octobre 2020
Ernst SILLEM le 17 octobre 2020
Yves PORCHEROT le 30 octobre 2020
Pierrette LIOTTARD le 3 novembre 2020
Yvette DAN le 7 novembre 2020
Roger LOUIS le 2 décembre 2020
Vincent RIERA le 17 décembre 2020
Marc DUCROS le 21 décembre 2020
René BASTIDON le 24 décembre 2020

DOSSIER.....	4-5
VIE MUNICIPALE.....	6-9
CHANTIERS.....	10-11
PAGE VERTE.....	12-13
VIE ASSOCIATIVE.....	14-15
EN IMAGES.....	16
PORTRAIT.....	17

AGENDA

Le contexte actuel ne nous permet pas, à ce-jour, de vous annoncer les manifestations à venir.
Dès lors que la situation sanitaire le permettra, nous vous communiquerons les futurs événements sur CityAll, Facebook, notre site internet et sur les panneaux d'affichage municipaux.



En se souhaitant, chacun nos bons vœux pour 2021, notre mémoire reste marquée par cette année qui vient de se terminer, mais dont il semble que les pages ne veulent pas se tourner.

En effet la pandémie aux conséquences dramatiques que nous connaissons depuis presque un an, est toujours bien présente et certainement pour encore plusieurs mois, voire des années à entendre certains pessimistes.

La Covid 19 a modifié en profondeur un mode de vie que l'on croyait éternel et indestructible. La vaccination se met en place dans notre pays, et lorsque des vaccins plus simple d'utilisation et en nombre suffisant seront disponibles nous pourrons au sein du village proposer pour tous ceux qui le souhaitent avec l'appui de l'ensemble du corps médical, un lieu de vaccination sur le modèle que nous avons mis en place pour le dépistage qui pour information a permis de tester sur le village presque 200 personnes.

Certes notre vie quotidienne est marquée par des périodes alternées entre couvre-feu et confinement mais nous poursuivons au sein de notre collectivité communale ou intercommunale, certains projets prioritaires sur lesquels nous reviendrons régulièrement. D'ores et déjà vous pouvez voir notre clocher s'habiller d'un échafaudage, qui va rester plusieurs mois, afin de sécuriser et restaurer cet édifice.

Si, en matière d'investissement, nous avons un peu de visibilité pour inscrire au budget 2021 certains projets sur lesquels nous nous étions engagés que vous pouvez lire dans ce journal, il est par contre impossible à ce jour de programmer les animations et expositions que nous pourrions proposer cette année. Il en est de même pour la reprise de la vie associative et sportive.

Cette situation, fragilise ces structures et nous démontre aussi leur importance et leur rôle au sein de notre commune, tout comme les bars et restaurants qui contribuent au bien vivre et à la qualité de vie de notre village. Nous serons à leurs côtés pour réussir le redémarrage ou la réouverture dès que la loi sur la sécurité sanitaire le permettra.

Je vous invite pour ceux qui le peuvent ou le souhaitent à consulter régulièrement notre site qui sera prochainement restructuré sur lequel nous mettons à jour les informations et même si nous sommes en février partager sur youtube mes vœux enregistrés.

Dans l'immédiat, bousculés dans nos équilibres individuels, sociétaux, économiques nous devons garder confiance, être solidaire et en veille sur toute situation de détresse car la force d'un village c'est aussi la proximité.

Restez prudents, respectez les gestes barrières et les consignes, discutez masqués à 2 mètres de distance et continuez à prendre soin de vous et de ceux qui vous entourent car grâce à cette vigilance collective le village n'a pas connu comme certains villages voisins des clusters.

Bulletin Municipal n°1-2021

Mairie Saint-Didier
Hôtel de Ville
60, Le Cours
84210 Saint-Didier

Tél : 04.90.66.01.39
mairie@saint-didier84.fr

Directeur de la publication :
Gilles Vève, Maire

Comité de Rédaction :

Alain Paillard
Bernadette Quoirin
Michel Raynaud
Nicolas Riffaud
Soizic Bouvet
Sophie Dri

Avec la participation de :

Bastien Hauet
Chloé Bézert
Jean-François Samie

Conception graphique et mise en page :
Chloé Bézert

Photographes Couvertures:

Franck Weens :
1ère de couverture
RL&A.Architectes-Thibaut de Rohan :
4e de couverture

Impression :

Imprimerie de l'Ouvèze, Sorgues
sur papier recyclé

Tirage :

1100 exemplaires

Votre Bulletin Municipal est disponible en
téléchargement sur mairie-saint-didier.com

Votre Maire 

DOSSIER

Nouveau souffle pour le château de Saint-Didier

Interview de Pierre-Laurent de Beytia et Emmanuel Renoux, nouveaux propriétaires.

HISTOIRE DU CHÂTEAU

Le château est enraciné au cœur de notre Vieux Village qu'il structure depuis déjà plusieurs siècles. Très arboré, presque caché, intégré au cœur du village il magnifie le cours et ses bâtisses remarquables.

Il a été édifié par une branche de la famille des Thézan qui a reçu en dot lors du mariage avec les Venasque, la coseigneurie de Saint-Didier en 1483. C'est donc à la fin du XVe siècle que débute la construction du château actuel sur un lieu identifié, selon une source de 1160, comme un château mais correspondant probablement à une grande villa. Son élévation se termina sûrement au cours du siècle suivant. Il fût ensuite agrandi, jusqu'au XIXe siècle, notamment par le rajout d'une aile. L'époque de sa construction et celles de ses agrandissements en font un château à l'architecture typique de la Renaissance.

La famille Thézan garda la propriété du château jusqu'à sa vente, au XIXe siècle, par l'héritière des Thézan-Poujols, au marquis Pelletier de La Garde en 1814. Par la suite, son fils fut contraint financièrement de vendre le château - en 1862 - au Dr carpentrassien Adolphe Masson qui le rénova pour en faire un fameux centre de soins hydrothérapiques. Après sa mort prématurée, sa bienveillance et son héritage furent transmis à son gendre le Dr Bonamaison à la fin du XIXe, puis à son second le Dr André Masquin, au début du XXe siècle qui spécialise l'activité du château en centre de cure des maladies des systèmes nerveux, digestifs et circulatoires.

Son histoire et sa qualité de conservation en font un des châteaux les mieux conservés de l'ancien évêché de Carpentras.

VALORISER LE PATRIMOINE

Les nouveaux propriétaires, Pierre-Laurent de Beytia et Emmanuel Renoux partagent un projet qui leur tient à cœur : Emmanuel Renoux, qui a travaillé dans des grandes maisons de mode et du luxe (Louis Vuitton, Hermès, etc.) et Pierre-Laurent de Beytia qui est administrateur de biens ont en commun le goût des belles choses, des vieilles pierres et de leur mémoire. C'est ainsi qu'ils sont partis à la recherche d'une demeure ancienne dont la beauté et l'histoire demandent à être restaurées.

« Notre volonté n'était pas de « devenir châtelains » mais de s'investir dans un beau projet. »

Huit années de recherche ont été nécessaires pour trouver enfin le lieu qui correspondait à leur désir : le château de Thézan à Saint-Didier.

Son état d'abandon relatif demande des travaux importants mais sa partie ancienne a gardé son authenticité et, même si l'ensemble des bâtiments est un peu délabré, l'âme est encore là et le charme opère toujours, il ne demande qu'à être réveillé !

UN PROJET AMBITIEUX ET RAISONNÉ

Le Château de Thézan faisant l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, le projet doit être soumis à l'avis des affaires culturelles et de l'architecte des bâtiments de France. Une étude approfondie a été confiée à un architecte du patrimoine pour appréhender la globalité des travaux à réaliser et en établir l'ordre de priorité à respecter. Il faut ensuite définir le découpage des différents espaces du bâtiment en fonction de leur destination (accueil du public, hébergements touristiques et partie privative). Toutes ces étapes incontournables demandent du temps, de la patience et de l'endurance c'est pourquoi on peut dire que pour Pierre-Laurent et Emmanuel l'aventure ne fait que commencer !

Ainsi dans un premier temps sont conduits les travaux de rénovation et de sécurisation nécessaires pour une ouverture au public du parc et des parties historiques : la visite permettra de découvrir les pièces les plus anciennes remeublées et agrémentées d'objets retraçant l'histoire et les activités du château dont notamment la période de sa transformation en établissement de soins et de cure thermale.

« Intéresser les visiteurs par des visites scénarisées autour de l'eau dans l'histoire de la clinique et du centre de soins. »

D'autres espaces seront aménagés en hébergements touristiques pour contribuer au financement de l'entretien des bâtiments en complément des visites.

Une aile du château sera réservée au logement privatif des propriétaires.



« De l'extérieur on a l'impression qu'il ne s'y passe rien mais derrière les murs, depuis des mois nous travaillons et réfléchissons. »



L'OUVERTURE AU PUBLIC : C'EST POUR QUAND ?

Le planning prévoit d'abord la réfection des toitures en 2021 et la mise aux normes des parties du château qui devraient être ouvertes au public printemps 2022.

En parallèle l'aménagement du parc permettra d'inclure celui-ci dans la visite tandis que le défrichement des parcelles de la route des Beucet vise à restaurer un espace dont une partie sera rendue à l'agriculture. Sa production sera vendue dans la boutique ouverte au public qui proposera divers produits locaux.

L'aménagement des futures locations meublées et de l'espace privé devrait se faire en parallèle avec une volonté d'achèvement dans les cinq ans qui viennent.

La restauration des parties historiques se poursuivra, elle, au fil du temps et sur une durée plus longue.

Pour le moment, le travail long et fastidieux qu'ils ont eux-mêmes entrepris avec l'aide d'un précieux collaborateur, M.Yann Mucci, a consisté à désencombrer les pièces et les anciennes chambres des curistes de tout le mobilier et bric-à-brac accumulés par les anciens propriétaires non sans avoir pris soin de trier tout ce matériel en quête d'éléments susceptibles de témoigner de l'histoire et des activités des lieux. Pendant ce temps, le parc est de nouveau entretenu grâce à l'aide de M.Jeffrey Melis.

Soyons sûr que le village, qui faisait déjà preuve d'une belle vitalité avec son château endormi, va retrouver un surcroît de notoriété, d'intérêt et d'énergie avec le réveil de celui-ci, au cœur de Saint-Didier.

Retrouver le Château de Thézan sur Instagram @chateaudethezan et bientôt sur chateaudethezan.com !

©Julien CRESP
Château de Saint-Didier

VIE MUNICIPALE

Commission Agriculture, Ruralité et Traditions

Une station de lavage et de remplissage

Élu(e)s, membres
de cette Commission

Michèle Sorbier, Adjointe déléguée

Jean-Paul Baldacchino
Sophie Dri
Bastien Hauet
Mathieu Malfondet
Alain Paillard
Jean-François Samie
Myriam Silem

OBJECTIFS :

- Soutenir les Agriculteurs. Être à leur écoute.
- Faciliter les démarches et les rencontres avec les instances Agricoles, les Élu(e)s locaux, le Département, la Région, le Sénat. Promouvoir les produits locaux. Donner la parole aux Producteurs.
- Agir ensemble pour mieux connaître notre patrimoine Rural, le comprendre, l'apprécier, le préserver.
- Veiller à l'équilibre naturel et harmonieux de notre territoire.
- Valoriser la culture Provençale, ses traditions, en proposant des échanges, des veillées, des lectures, des conférences, des Pastorales, etc.



Chantier de la station de lavage et de remplissage
©Mairie de Saint-Didier

VERS UNE AGRICULTURE RESPONSABLE

Dans un souci de respect de l'environnement et la traçabilité des produits phytosanitaires, une station collective de lavage et de remplissage est en cours de construction derrière la cave Clauvallis. Une installation de ce type évite la pollution du milieu naturel et offre de meilleures conditions de travail aux agriculteurs. Cette initiative portée par la commune est subventionnée à 80% par l'Europe, la Région et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Comment ça marche ?

Des bacs bâchés permettent de récupérer les eaux de rinçage du matériel agricole en toute sécurité. Le dispositif est conçu pour assurer l'évaporation totale des eaux de rinçage pour ne laisser qu'un résidu sec en fond de bac. Chaque année ces bâches sont remplacées et les bâches souillées sont emmenées au point de collecte de PPNU

(produits phytosanitaires non utilisables) pour ensuite être acheminées en usine de traitement spécialisée.

La gestion de cet équipement est confiée à l'association «Agri-Lavage : effluents traités, nature préservée», ayant pour président Benoît Michelet. La station est dimensionnée de façon à pouvoir recueillir les effluents d'environ 25 à 30 agriculteurs qui devront adhérer à l'association par le biais d'une cotisation annuelle couvrant les frais de fonctionnement.

Actuellement, une trentaine d'agriculteurs de Saint-Didier, Pernes-les-Fontaines, Mazan, Venasque et Malemort ont manifesté leur engouement pour adhérer à l'association. La mutualisation des coûts permettra de faire des économies, de disposer d'un matériel performant et conforme aux dernières réglementations et aux normes environnementales.

Des panneaux photovoltaïques à l'école

L'un des objectifs prioritaires de la commission environnement au conseil municipal est de participer et faire participer les habitants de Saint-Didier à la diminution de l'émission des gaz à effet de serre.

La prise de conscience, largement généralisée, de l'urgence de la réaction face au réchauffement climatique doit nous pousser à agir pour en limiter le plus possible les effets. La commune de Saint-Didier s'engage dans cette action avec la CoVe, dans le cadre d'un PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial) qui prévoit, entre autre, la mise en place d'un programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur les différentes communes de son territoire.

Des diagnostics et études ont déjà été réalisés, qui ont permis d'identifier les bâtiments communaux susceptibles d'accueillir ces panneaux photovoltaïques dans de bonnes conditions techniques et financières.

Pour Saint-Didier, le principal projet concerne le toit de l'école élémentaire, qui fera l'objet d'une étude de structure pour décider des travaux éventuels de renforcement nécessaires à la pose des panneaux. Cette opération permettra la réfection de cette toiture, déjà prévue à l'agenda 2021.

Cet emplacement a été accepté par les architectes des bâtiments de France (ABF) à la condition qu'une haie soit plantée le long de la clôture, sur le chemin du tennis, suffisamment haute pour masquer le toit.

La plantation de cette haie se fera dans le cadre du projet de végétalisation de la cour d'école.

Un autre projet concerne le toit de l'école maternelle qui pourra être utilisé pour une production d'énergie en autoconsommation. Cette installation se ferait après un délai de 18 mois pour respecter la réglementation qui impose ce décalage pour des raisons de prix de revente de l'électricité sur le réseau.

Enfin, un 3ème toit est éligible : il s'agit du centre culturel et sportif du quartier des garrigues.

Cette possibilité est également étudiée, elle suppose de couper le grand pin devant la façade qui fait trop d'ombre sur la toiture. Celui-ci serait alors remplacé par un ou deux arbres moins hauts, plantés un peu plus loin du bâtiment et permettant de faire de l'ombre sur le parking.

Ce projet fera l'objet d'une réunion de quartier qui permettra de recueillir l'avis des riverains et aussi d'informer les habitants intéressés par ce type d'installation à titre individuel, dès que les conditions sanitaires permettront de nouveau les rassemblements.

Les bâtiments autour de la mairie sont trop proches du château pour pouvoir être équipés (protection aux Monuments Historiques).



Manon Ligier - Propriétaire SPAR Saint-Didier
© Mairie de Saint-Didier

SPAR : changement de propriétaire

Depuis le 1er octobre 2020, Ligier Manon, 21 ans reprend le SPAR de Saint-Didier.

« J'habite Carpentras depuis toujours mais ayant de la famille à Venasque je connais bien Saint-Didier : un beau village qui me plaît par son dynamisme (commerces, école, etc.).

Après l'obtention de mon Baccalauréat en Management et Gestion, j'ai intégré une école de commerce. Suite à cela, j'ai travaillé dans la grande distribution : une première expérience dans le commerce où il me manquait un certain contact avec la clientèle et c'est pour cela que j'ai voulu me lancer dans un commerce de proximité. Le SPAR de Saint-Didier était une belle occasion pour ce projet !

Vous retrouvez dans le magasin fruits, légumes et fromages de nos producteurs locaux et tout un assortiment d'épicerie.

Tout le monde sera accueilli avec plaisir pour venir découvrir nos produits locaux, nos nouveautés et notre sourire ! »

Horaires : 8h-12h30 15h30-19h tous les jours sauf le dimanche 9h-12h30 et fermé l'après-midi.

(Avec le couvre-feu les horaires sont légèrement modifiés 8h-12h30 15h-18h).

VIE MUNICIPALE

Compte rendu du dernier conseil municipal

Le Conseil Municipal de Saint-Didier s'est réuni en séance

le 26 octobre 2020.

DECISION

Le conseil municipal a renouvelé le contrat avec l'I.F.A.C (institut de formation, d'animation et de conseil) afin d'assurer le service du temps périscolaire à l'école.

ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a adopté son règlement intérieur définissant les règles de fonctionnement du conseil municipal que chaque commune de plus de 1 000 habitants doit établir dans les 6 mois suivant son installation.

PATRIMOINE

La loi prévoit, au terme d'un délai de 3 ans, le transfert automatique de la compétence PLU à l'ensemble des communautés d'agglomération et de communes. Toutefois, cette-même loi prévoit sous certaines conditions, des modalités de dérogation à ce transfert automatique. En effet, la commune constitue la collectivité la plus proche des habitants qui expriment leur souhait du maintien de cette proximité. Vu la possibilité pour les communes de s'opposer à ce transfert afin de conserver ses prérogatives en matière d'urbanisme, le conseil municipal a décidé de s'opposer à ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le conseil municipal a voté l'acquisition de plein droit à titre gratuit de la voirie du lotissement « Le Grand Adrenier », bien vacant et sans maître.

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'un agent dans les services de l'urbanisme et de comptabilité au grade de rédacteur.

Création de postes d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, à savoir : 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps complet pour le service communication et 2 postes d'Atsem à temps non complet pour l'école maternelle.

Demande de renouvellement d'agrément pour deux services civiques.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères et Chers Saint-Didierois(es),

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021 !
Tout d'abord concernant le rendez-vous avec la Présidente de la COVE et l'un des vice-présidents sur les déchets (évoqué dans le précédent numéro) : il a été confirmé que c'est aux communes de solliciter des poubelles supplémentaires qui leur sont livrées dans les jours suivants la demande. Une réflexion est en cours pour les horaires d'ouverture de la mini déchetterie et pour les déchets verts.

Ensuite un grand bravo : votre mobilisation a permis l'installation du sapin de Noël dans notre village. Un sapin que la municipalité a voulu à l'image de notre commune, l'un des plus petits, si ce n'est la plus petit de Vaucluse.
Myriam SILEM a proposé la mise en place d'un marché de

Noël extérieur, idée non retenue par la majorité en place.
Concernant notre activité en tant qu'élus de l'opposition, elle est limitée. En effet certaines des commissions de travail n'en ont que le nom puisqu'il ne s'agit que de présenter des décisions déjà prises hors de notre présence. Peu de commissions ont eu lieu, et aucune en « visio » pour pallier aux annulations.

Cependant, nous vous rappelons que nous pouvons poser des questions lors des Conseils municipaux et vous engageons à vous saisir de cette opportunité pour voir aborder un sujet concernant notre village.

Vous pouvez donc contacter Jean-Sébastien CHANAL ou Myriam SILEM (myriam.silem@comtatjuris.fr ou <https://www.facebook.com/myriam.silem/>)

Garder le lien avec vous !

Les outils de communication numériques pour rester en contact

Progressivement votre Mairie développe ses outils numériques. Le site internet va prochainement changer son interface. Votre mairie travaille en lien avec l'agence UgoCom, sur la conception d'un site plus clair et plus contemporain. Un travail est également mené pour faire évoluer la charte graphique du village.

L'application CityAll, vous permet de recevoir les informations utiles de votre Mairie en temps réel sur votre téléphone !

Une page Facebook «Mairie Saint-Didier», créée en décembre 2020, est aussi dédiée à l'actualité de la commune. Abonnez-vous !

Nous prévoyons également de mettre en place un système de sms en cas d'alertes intempéries, de risques exceptionnels, de sécurité ou de travaux de circulation.

Pour être alerté, il suffit d'envoyer un mail ou de téléphoner à l'accueil de la mairie : communication@saint-didier84.fr ou au 04.90.66.01.39. Nous vous demanderons de renseigner certaines informations personnelles dont l'usage sera exclusivement réservé aux services de la Mairie.

FACILE À TÉLÉCHARGER !



Connectez VOUS

Suivez l'actualité de votre Mairie sur

- le réseau social Facebook
- l'application CityAll

Vous ne savez pas comment vous inscrire ?

Contactez le service communication : communication@saint-didier84.fr ou par téléphone au 04.90.66.01.39

CHANTIERS

Restauration du clocher

Un patrimoine remarquable

L'église de notre village, édifée en 1518, fut à son origine la chapelle du Château. Elle mesurait à l'origine six mètres sur treize, sous une simple voûte en pierre. En 1756, on élève le clocher sur les fondations de l'ancien rempart. Visible à plusieurs kilomètres, il devient naturellement l'un des emblèmes du village.

Cet été, il a été constaté une instabilité des pierres dans la voûte du porche. Des études réalisées à la demande de la commune et de la DRAC ont abouti à un démarrage de travaux de mise en sécurité en début d'année 2021 pour assurer la conservation de ce patrimoine remarquable inscrit aux Monuments Historiques.

Une fois notre patrimoine préservé, il pourra être présenté au public lors de visites guidées.

Janvier 2021 - Avril 2021

Phase 1 : Stabilisation du clocher

Avril 2021 - Septembre 2021

Phase 2 : Réparation du porche

Courant 2022

Phase 3 : Réparation de la voûte et des escaliers



Agrandissement du cimetière

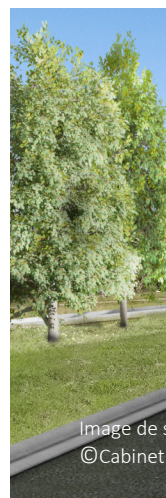
La commune de Saint-Didier connaît une expansion démographique continue passant de 1 067 habitants en 1975 à 2 188 en 2020.

Aujourd'hui le cimetière de la commune dispose de 546 emplacements dont seulement 6 sont encore libres. La commune se doit donc d'étendre l'emprise de son cimetière sur un terrain qui lui appartient et prévu à cet effet pour répondre aux besoins liés directement à l'augmentation de sa population depuis la création du cimetière initial.

Par délibération, le conseil municipal de la commune prononcera prochainement l'engagement des procédures nécessaires à son extension.

En parallèle, il paraissait indispensable de créer un parking afin de donner la possibilité aux familles de venir se recueillir dans de bonnes conditions.

Le conseil municipal a donc décidé de l'aménagement de 50 places de parking en mitoyenneté immédiate du cimetière. La phase de consultation des entreprises a démarré le 21 décembre 2020.





Installation de l'échafaudage du clocher ©Mairie de Saint-Didier

La sécurité avant tout !

L'intersection de la rue de la Gardette et de la rue de Sérignane a fait l'objet d'une attention particulière par la création d'un rond-point en résine gravillonnée pour faire ralentir les véhicules et permettre de fluidifier la circulation.

Les véhicules débouchant de la Sérignane avaient tendance à accélérer dans la montée, alors même qu'ils pénétraient dans une zone à 20 km/h à proximité du groupe scolaire et de la clinique.



synthèse du projet d'aménagement du parking au cimetière
Tramoy

PAGE VERTE

Les vies d'un chêne

Le gros chêne de Saint-Didier, *sémiophore** d'un des plus beaux carrefours de notre commune, à l'intersection des chemins Saint-Geniez - Gros chêne - Caille-Manet a une histoire qui ne date pas d'hier comme sa vénérable circonférence et la taille de sa ramure le laissent supposer.

Mais attention ! Le gros chêne du carrefour n'est pas à l'origine de la dénomination «Chemin du gros chêne» ! Non ! Le gros chêne originel, celui qui a donné son appellation au chemin, n'existe plus.

Il se situait sur la ferme du bas (celle au bord de la Nesque) et en imposait tant aux hommes qu'ils avaient donné son nom, non seulement au chemin mais aussi à «la ferme du gros chêne» allant même, d'après les souvenirs des anciens, jusqu'à surnommer les habitants de la ferme en «Du Gros chêne». Ceux qui l'ont connu et qui étaient pour la plupart des enfants à l'époque de sa disparition pour maladie dans les années 70, se souviennent encore de lui comme sur cette archive photographique...

De mémoire d'ancien «le gros chêne 2» (celui du carrefour), était déjà là à l'époque de l'abattage du «gros chêne 1», et vu sa taille le gros chêne 2 (celui du carrefour) a largement dépassé cent ans, peut-être même en compte-t-il deux...

Mais le voilà arrivé lui aussi au bout de ses années, et printemps après printemps, sa feuillaison s'amenuise, il s'éteint peu à peu.

Faudrait-il pour autant le faire disparaître, lui ce point phare de tant de générations ? D'autant que s'il disparaissait, ce

*Un sémiophore est un objet choisi par une société sur lequel est visible l'ordre du temps, ordre dans lequel le présent ne peut se détacher du passé et qui constitue le patrimoine culturel.

ne sont pas que les riverains, les promeneurs, les sportifs, qui seraient alors en peine de repère et de mémoire, mais toute une multitude d'êtres vivants qui se verrait condamnée à disparaître ! Car quelle que soit la saison, le bois mort de son large tronc sert de refuge et de garde-manger à de nombreuses espèces vivantes d'insectes, d'oiseaux, de champignons et de mousses.



Aquarelle Sophie Dri

**Prenez 5 minutes,
approchez-vous à pieds
et admirez la nature à
l'oeuvre !**

Les arbres morts sont très précieux. Véritables enjeux pour la biodiversité, cette mort apparente n'en est pas tout à fait une : le gros chêne 2 protège et nourrit la vie en un cycle immuable.

À Saint-Didier, nous avons la chance d'arbore ce monument naturel patrimonial. Alors qu'aujourd'hui dans les villes et même dans les forêts, on protège les arbres morts, nous nous n'avons qu'à entretenir ce que le temps et la nature couplés au respect et à l'attention des riverains nous ont légué.

Voilà pourquoi nous conserverons ce beau vieux gros chêne, d'une part parce qu'on y est attaché et que d'autre part il est utile aux insectes. Il sera un observatoire naturel dédié, pour tous les curieux, scientifiques et amoureux de la nature, après un aménagement et une mise en sécurité appropriée.

Dans la foulée, nous planterons son successeur, le gros chêne 3, afin que «le chemin du gros chêne» perpétue la mémoire de la commune aux futurs occupants de ce territoire.

Un grand merci à la famille Sylvestre et à Eric Meysen de Saint-Didier pour ces précieuses informations, leurs souvenirs partagés.



Photographie d'archive - «Gros chêne 1»

Pour en découvrir + sur la biodiversité :

Au Château de Coudray à Aurel (près de Sault), le gardien du lieu, passionné de biodiversité, fabrique nichoirs, hôtels et refuges à oiseaux & insectes et partage ses connaissances et techniques de fabrication avec les enfants et les visiteurs.

Pour en savoir + sur la préciosité et l'enjeu naturel du bois mort, des liens :

<http://bit.ly/35xrR30>
<http://bit.ly/35x0Htj>
<https://bit.ly/3oiHTyY>
<https://bit.ly/2Xzf19G>
<http://bit.ly/38xLdah>



«Gros chêne 2»
©Sophie Dri

Nouveaux accès aux déchèteries

Nouvelles modalités d'accès pour les habitants de Saint-Didier aux déchèteries du territoire de la CoVe. Il faudra, au printemps, y être inscrit ainsi que son véhicule, pour y entrer.

Pour cela, vous pouvez vous faire enregistrer directement sur le site de la CoVe (lien ci-dessous), ou bien venir chercher un formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie.

<http://www.lacove.fr/mes-demarches/gestion-des-dechets-735/sinscrire-aux-decheteries.html>

Pour cette inscription, prévoyez la copie d'un justificatif de domicile ainsi que de la carte grise du ou des véhicules du foyer !

Si vous avez des questions, vous trouverez sur le site internet de la Mairie de Saint-Didier, la Foire aux questions (FAQ) dédiée à ce sujet, ou vous pouvez contacter directement votre mairie au 04.90.66.01.39.



L'ambrosie, vous connaissez? Ou plus exactement les ambrosies, car il y en a plusieurs.

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. Elles sont classées nuisibles à la santé humaine. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Une fois qu'un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Deux référents viennent d'être nommés à la mairie de Saint-Didier : David Bonnet, responsable des services techniques et Jean-François Samie, conseiller municipal. Ils ont pour tâche d'informer, de sensibiliser les habitants de la commune, d'encourager et d'organiser des campagnes de destruction et d'en informer les services de l'état (Fredon et Ministère de la Santé).

Une réunion d'information sera organisée à la fin de l'hiver si le contexte sanitaire le permet.

ABC : Notre projet de créer un «Atlas de la Biodiversité de notre Commune» va se mettre en place, comme prévu.

Sous peu une adresse internet dédiée à la collecte de vos observations ponctuelles d'oiseaux, de faune et flore sauvage à Saint-Didier sera créée et pour ceux qui préfèrent le stylo au clavier, une boîte aux lettres sera disposée à la mairie. Vous serez tenus informés de leur ouverture.

Pour plus d'informations sur le projet ABC de Saint-Didier : mairie@saint-didier84.fr

VIE ASSOCIATIVE

Le tour des associations

AMICALE POUR LE DON DU SANG DE SAINT-DIDIER

Des problèmes pour tous en cette année 2020...

Les collectes de sang programmées à Saint-Didier n'ont pu avoir lieu comme prévu à cause, non pas de la pandémie, mais d'un problème récurrent de personnel sur le site d'Avignon de l'E.F.S (Etablissement Français du Sang).

Bilan :

Collecte du 30 mars 2020 annulée.

Collecte du 5 juin 2020 avancée au 27 mai 2020 :

31 personnes ont pu être prélevées.

Collecte du 9 octobre 2020 annulée.

Une situation dramatique car les besoins de sang sont toujours importants, 200 poches sont nécessaires chaque jour pour les malades du Vaucluse. Certains fidèles donneurs de Saint-Didier ont heureusement pu s'inscrire et se présenter aux collectes organisées aux alentours (Pernes-les-Fontaines et Carpentras).

3 collectes sont programmées à Saint-Didier en 2021 :

Vendredi 26 février

Lundi 3 mai

Vendredi 29 octobre

Nous souhaitons que ces collectes puissent avoir lieu comme prévu et que vous serez nombreux à ce rendez-vous de solidarité.

PIERRE OLIVIER : NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE LECTURE

La bibliothèque de Saint-Didier est une association dont les statuts remontent à septembre 1950. Elle comprend environ 10 000 à 11 000 livres. Romans, thrillers, bibliographies, histoire, Art, grands auteurs français et étrangers, bandes dessinées, sont à votre disposition.

Nous achetons environ 120 livres par an, grâce à l'aide renouvelée de la municipalité, que nous remercions vivement, et aux cotisations des lecteurs (30€ par famille et par an).

Les permanences et la gestion sont assurées par six bénévoles, le mercredi de 15h à 17h, et le dimanche de 10h à 12h. Les périodes de confinement nous ont obligés à tenir les lieux fermés. Nous les ouvrons, avec l'accord de la Mairie, en respectant les recommandations sanitaires, afin de permettre aux abonnés de voyager et de nourrir leurs rêves, sans pour autant quitter Saint-Didier. C'est sans doute, le seul moyen de s'échapper du confinement sans risque. Nos Enarques y ont-ils pensé ?

En cas de confinement allégé, ou en sortie de confinement, les visites, par précaution, se feront une personne à la fois, munies des protections d'usage, les locaux aérés et décontaminés.

Bienvenue à tous !

Le président, Pierre OLIVIER

ASSOCIATION GALIPETTE

De Mars à Juillet 2020, l'école de cirque Galipette n'a malheureusement pas pu donner ses cours hebdomadaires normalement en raison du COVID-19.

Cependant nous avons eu la chance de pouvoir reprendre les cours en septembre, avec des élèves motivés et enthousiastes ! Le stage des vacances de La Toussaint a pu satisfaire les petits et les grands (21 enfants de 3 à 15 ans), en offrant un moment de joie et de bonne entente à travers l'initiation aux arts du cirque. Les enfants ont pu profiter du matériel de jonglage, acrobatique, d'équilibre sur objets, performer sur les trapèzes et tissus aériens mais

aussi travailler leur jeu de scène et leur assurance avec le travail clownesque ! Nous espérons que ce second confinement ne durera pas et que nous pourrions vous proposer à nouveau des cours, des stages mais aussi notre spectacle de fin d'année avec nos jeunes artistes à la salle polyvalente de Saint-Didier, le Samedi 5 Juin 2021 !

Vous pouvez suivre notre agenda sur notre site : <http://club.quomodo.com/ecoledecirquegalipette>

En attendant de se revoir, gardez le moral et la santé ! Salutation circassienne !



COMITE DES FÊTES

Les actions habituelles que mène le comité des fêtes pour récolter des dons en faveur de l'AFM Téléthon ont été remplacées cette année par un appel aux dons à déposer dans la boîte prévue à cet effet en Mairie. Ce n'est pas moins de 2 344.79€ qui ont été récoltés !

Merci pour votre participation !

UNE ANNEE PAS COMME LES AUTRES AU CENTRE DE LOISIRS



Tout d'abord, l'équipe du centre de loisirs tient à vous souhaiter à tous une très bonne année 2021. Pour cette nouvelle année, l'accueil de loisirs se compose de 4 personnes : Morgane BON est toujours la responsable du site accompagnée de ses deux coéquipières Justine MILHET et Ninon LAMBERT. Laura PIGEAT nous a rejoint pour toute l'année scolaire.

Avec une année 2020 compliquée pour nous tous, nous avons fait en sorte de pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles. Nous espérons pour l'année 2021, pouvoir reprendre nos activités, nos sorties et nos projets mis en suspens.

En attendant que cela soit envisageable, nous avons réalisé un planning d'activités adapté à la situation. Nous continuons de recevoir des intervenants extérieurs. Ainsi le mercredi 17 Février 2021, l'atelier de loisirs créatif « Kinocréa » de Pernes-les-Fontaines vient divertir les deux groupes, maternelle et élémentaire.

N'oubliez pas que le fonctionnement reste inchangé : il faut impérativement inscrire votre enfant pour qu'il puisse participer aux activités périscolaires et extrascolaires.

Un groupe Facebook privé dédié aux parents de l'école et du centre de loisirs : vous pouvez y retrouver les photos de vos enfants et des activités réalisées durant les mercredis et les vacances.

Culture

Séances de cinéma au village

Initiative locale

Animée par des bénévoles, habitants de la commune

Nocturnes

Bientôt 3 séances estivales en plein air

Enfants

Des séances pendant les vacances scolaires

Variétés

Des films français, étrangers et parfois en V.O

Ambiance conviviale

2 séances tous les 15 jours, le lundi à 18h et 21h

Locavore

Déplacement minimum : projection à la salle polyvalente

Le prix des places : tarif normal 5.50 euros, tarif adhérents 4 euros.

Carte annuelle adhérent : 8 euros donnant droit au tarif réduit pour les membres d'une même famille.

Lorsque les règles sanitaires nous permettront de reprendre notre activité, les horaires de nos séances seront susceptibles d'être modifiés.



EN IMAGES



Pas moins de 137 colis ont été distribués dans la journée du 16 décembre 2020. Les personnes âgées de plus de 80 ans, inscrites sur les listes électorales, se sont vu offrir par le CCAS des petites douceurs pour les fêtes de fin d'année.



Crèche d'Orietta Chanal, à l'espace jeunesse.



Crèche de l'église paroissiale, réalisée par Raymond Cornutello, Gérard Marquet, Jean-Pierre Mirada, Marcel Teste et Francis Berger.



Le centre temporaire installé à la salle polyvalente de Saint-Didier du 03/12/2020 au 23/12/2020 a connu une fréquentation croissante avec un total d'un peu plus de 175 tests effectués.

(De gauche à droite) Sylvia Pellerin, Erika Rival, Geneviève Watrelos et Eleonore Llacer
Nous remercions les soignants et les membres du CCAS pour leur investissement.

©Mairie de Saint-Didier



Gagnants du concours de dessin organisé par les commerçants de Saint-Didier (de gauche à droite et de haut en bas) :
Charline Labeyrie, Martichon Mathys, Andréa Marze et Cler Basile.

PORTRAIT

Laurent Devieu, un enfant du pays qui ravive les souvenirs de Saint-Didier sur Facebook

Les plus connectés d'entre vous, membres du groupe Facebook «Tu es de Saint-Didier si...» connaissent déjà Laurent. Cela fait maintenant quelques mois que Laurent Devieu, ancien Saint-Didiérois, évoque les souvenirs de sa jeunesse sur ce réseau social. Ces «minis-récits» ont fait écho chez certains d'entre-vous qui se sont retrouvés, de près ou de loin, dans certaines historiettes. Petit à petit, d'autres se sont également prêtés au jeu, partageant témoignages et photographies anciennes.



LAURENT DEVIEU, QUI ÊTES-VOUS ?

Je ne peux répondre sans parler de mes parents et du cheminement qui les a conduits à Saint-Didier. 1940 : La Guerre, mon père est fait prisonnier, il a laissé une femme et deux filles à Marseille, il ne pense qu'à l'évasion. Méthode peu orthodoxe, mais qui réussira à tromper le conseil de médecins Allemands : « S'infecter les yeux ». Il y réussit. Ils le déclareront aveugle et autoriseront son rapatriement.

De retour dans sa ville natale, ô miracle, il retrouve la vue (La bonne mère n'y est pour rien) et se fait embaucher dans une usine. Résultat il est dénoncé et se sauvera de justesse. C'est le début d'une cavale qui les conduira jusqu'au sanatorium de Rochefraîche à Lauris, où je suis né, en passant par Aix en Provence et Puyvert.

1950 : ils sont employés du Sanatorium et suivent un directeur qui est nommé à Sainte-Garde en 1952. Deux ans plus tard refusant de suivre son ami muté en Savoie, il s'installe comme artisan peintre à Saint-Didier.

Début de ma petite enfance à Saint-Didier, vous en trouvez le détail dans le récit qui est publié sur la page Facebook : « Tu es de Saint-Didier si... ».

POURQUOI PARTAGER VOS SOUVENIRS SUR FACEBOOK ?

Je suis un Estaquéen, certes de longue date (depuis 1974) mais je n'ai pas grandi, dans ce quartier et à partir de là les souvenirs sont limités. J'ai eu un déclic et voulu voir comment ça se passait sur Saint-Didier espérant ainsi retrouver des amis ou des connaissances.

C'était le 9 septembre 2020, et j'ai commencé à coucher sur le papier mes souvenirs d'enfance, jamais je n'aurais imaginé que ces récits prendraient autant d'ampleur, ni suscitent un engouement pareil. J'y ai retrouvé des personnes égarées au fond de ma mémoire, ainsi ressuscitées qui ont de suite participé en me corrigeant, en me citant des noms ou des situations oubliées, des photos sont apparues, ces personnes, ces amis attendaient peut être un catalyseur, c'est arrivé. Lorsque je vois et lis les commentaires je suis touché et heureux. Touché dans le sens où je me dis que peu de choses ont suffi pour que des personnes jusqu'alors discrètes se livrent ainsi et apportent leurs parts de souvenirs.

« Il s'est créé un climat de confiance réciproque que rien ne trouble. Un échange vivant, intéressant, magnifique. »

Nous rebâtissons le passé. Je retrouve des personnes que j'ai côtoyées à l'époque, puis la vie nous a séparés, conduits sur des chemins différents et nous voici aujourd'hui à nouveau réunis. C'est un bonheur pour moi. Ensuite, je l'avoue humblement, oui je suis fier et heureux d'avoir suscité cet élan, d'être à l'origine de cette petite romance provençale. Je n'ai pas les chevilles qui enflent pour autant mais retrouver mon village à travers vous est un plaisir et une récompense. Mon éloignement ne m'a jamais fait oublier Saint-Didier.

QUEL AVENIR POUR CES SOUVENIRS ?

Il faut d'abord que vous sachiez, que tout ce que j'écris sur Facebook fait l'objet d'un brouillon conservé dans un dossier. Tous mes récits sont donc classés chronologiquement et cela suite à plusieurs mésaventures. J'ai ainsi perdu des poèmes, des textes ou des réflexions, écrites sous une impulsion soudaine et immédiatement partagées sur la toile. Ces écrits sont à présent introuvables. Je me suis promis que ça ne m'arriverait plus, que plus rien ne disparaîtrait dans les méandres de l'informatique. Donc tous mes propos, mes écrits diffusés dans ce groupe, sont pieusement conservés dans un dossier intitulé « Si Saint-Didier m'était conté ».

Je dois avouer aussi que consciemment ou pas, dès le début je pressentais un avenir à ces souvenirs et j'en ai eu la confirmation lorsqu'après avoir cessé de diffuser pendant quelques jours, je me suis aperçu que des gens cherchaient à me joindre, ou réclamaient une suite. Alors OUI, l'idée de faire un recueil de tous ces souvenirs, de les faire vivre m'effleure et me hante de plus en plus.

Votre Mairie, archive elle-aussi les souvenirs de Saint-Didier. Si vous disposez de photos anciennes, de manuscrits ou d'anecdotes sur l'histoire du village, contactez-nous : communication@saint-didier84.fr

LA MAIRIE DE SAINT-DIDIER
REMERCIÉ
SES PARTENAIRES...

Weldom
Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager

TESTUD FRERES
Route de Carpentras
84210 PERNES LES FONTAINES
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

Le Moulin de Nicolas



Moulin à Huile à Pernes les Fontaines

6 lotissement Iis Eminado lemoulindenicolas84210@gmail.com
459 route de la Buissonne
84210 PERNES LES FONTAINES **Tél: 07 83 40 28 18**

TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES



www.SCV84.fr

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES VAUCLUSIENNES
115, rue de la Source - BP 60029 Saint-Saturnin-les-Avignon - 84271 Vedène Cédex
Tél. : 04 90 22 23 82 - Fax : 04 90 22 23 51 - contact@scv84.fr

CLAUVALIS
Les Vignerons Paysans
www.clauvallis.fr

SAINT-DIDIER
976 Route de la Coutoise
Tél : 04 90 66 01 15

L'ISLE SUR LA SORGUE
388 Cours Fernande Peyre
Tél 04 90 38 13 54

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Farel Clavel



**GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR**

AVIGNON Av de Fontcouverte Tél 04 90 81 15 15
CARPENTRAS Route de Pernes Tél 04 90 67 67 67
ISLE SUR SORGUE ZA la petite Marine Tél 04 90 38 01 17



•soins du visage
•épilation cire tiède
•amincissement personnalisé
•cosmétiques bio
45 Le cours 84210 Saint-Didier
Tél. 04 90 66 19 78

Le jardin secret
Institut de beauté
Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...
56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER
(Derrière la pharmacie)
04 90 66 14 52

SOTHYS PARIS

GRIMA FRERES
www.grimafres.fr

CONSTRUCTION
VILLA ◀
BATIMENT ◀
ENSEMBLE IMMOBILIER ◀
PISCINE ◀
RENOVATION ET NEUF ◀
04 90 69 69 59
contact@grimafres.fr
154 AVENUE BEL AIR, 84200 CARPENTRAS

GARAGE A. MARTINEZ
Réparations
Mécanique
toutes marques
915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél . 04 90 66 43 15

Sté.
ETS LÉCOCQ
04 90 66 53 38
06 09 48 68 93
lecocq.ets.electricite@hotmail.fr
66, cours de la république
84210
Pernes-les-fontaines

GAUTIER
Thierry et Fils
Taille de haie
Tonte de gazon
Élagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins
04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60
524, Av. de la Buissonne - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

DG ELECTRICITE
Galanti Didier
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE CHAUFFAGE
AUTOMATISME - DOMOTIQUE
galanti.didier@neuf.fr
06 27 69 11 66



Sud Bureau Reprographie



Votre partenaire bureautique et informatique

Depuis plus de 30 ans

Photocopieurs, GED, GEC, Informatique, Réseau, RGPD

Tel: 09 62 13 44 93
gestion@sbr84.fr

CAVAILLON

AIX EN PROVENCE

LES PENNES MIRABEAU

Pauline
et sa société

la Nesque

vous accompagnent
dignement

Pompes Funèbres & Chambre Funéraire



04 90 66 44 75 & 07 62 62 37 83

700, petite route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines

Jardinierie
DES FONTAINES

votre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi

Producteur - Pépinières
Décoration - Espaces Verts

723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22



Sinico Philippe

30 ANS D'EXPERIENCES
PEINTRE EN BATIMENT

- Peinture générale
- Tapisserie
- Vitrerie
- Faut plafond
- Revêtements sols et murs
- Décoration
- Projection crépis intérieur
- Multi Service

Portable : 06.88.82.44.32.

Adresse Domicile : Allée des vieilles vignes
route de saint jean 8210 Saint-didier.

Adresse Mail : sinico.philippe@gmail.com



Stéphane Gros
06 46 14 25 80

152 Impasse des Bartavelles
84210 Saint-Didier

**VENTOUX
TERRASSEMENT**

PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION
DU TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE

**LE POTAGER
DES GARRIGUES**

Vente directe
de fruits & légumes

Ouvert de fin mars à octobre

Route d'Apt/Venasque
84210 SAINT-DIDIER
Tel 06 21 36 37 52



ETF ENT. TESTUD Fabrice

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE

ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS



VIESSMANN

atlantic



159, route de Monteux - 84210 PERNES-LES-FONTAINES
06 89 62 24 57

entreprise-testud-fabrice@orange.fr

SILVAIN

Une histoire de saveurs

4 place neuve,
Saint-Didier
04.90.66.09.57

www.nougats-silvain.fr



Nougaterie . Salon de Thé .



AMBULANCES
DE LA NESQUE
04 90 29 66 25

Valérie et
Thierry ZUNINO

700 petite route
de Carpentras
84210 PERNES-
LES-FONTAINES

MIMI RETOUCH'




RÉPARATIONS, RETOUCHES
TEXTILES ET CUIRS

108 IMPASSE DES CYSTES . SAINT DIDIER
Tél.: 04.88.50.11.98 Port.: 07.63.33.45.12

Orgues Quoirin

246 Rue des artisans - 84210 Saint-Didier
Tél: 04 90 66 04 16 e-mail: orguesquoirin@free.fr
www.atelier-quoirin.com





« J'ai eu plusieurs fois l'occasion de visiter le château. Ça commence lorsque mon père en tant qu'artisan du village travaille pour la société Masquin, je l'accompagne alors et le suit sur les chantiers, chaque fois qu'il le peut, il m'emmène avec lui et nous suivons un dédale de couloir. Là il est fier et heureux, il me montre les tapisseries, les décorations, les tentures, les peintures décoratives des plafonds dits : « à la Française ». Je dois avouer que ça été un révélateur qui m'a conduit tout droit vers la décoration et ce qui s'y rattache (faux bois, faux marbres...). Nous le faisons discrètement, le Dr Masquin n'aime pas trop à ce qu'on traîne dans ses couloirs. D'ailleurs, c'est lors d'une de ces escapades confidentielles que je verrais de mes yeux les fameuses « Douches ».

Plus tard alors apprenti, j'aurais l'occasion de rénover des chambres, mais hélas, modernes et sans intérêt, le reste est immuable, figé dans l'espace-temps, témoignage d'une autre époque, d'une autre vie. Nos escapades discrètes avec mon père se font plus rares. Je mets des heures à peindre les fenêtres car elles donnent sur le parc, à la Française lui aussi, avec ses allées parfaites, gravillonnées, ses pelouses et ses massifs de fleurs. Je ne me lasse pas de regarder et rêver en regardant ces arbres centenaires, témoins muets d'évènements et d'histoire. Autour de tout ceci il y a l'enveloppe de mystère de tout »

Laurent Devieu- souvenir du château